

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Lundi 10 juin 2024 – 18h00**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Article L.2121-25 modifié du code général des collectivités territoriales

N° de la délibération	Objet	Résultat du vote
24-019	Résidence autonomie « Les marguerites » : Approbation du compte de gestion 2023	Approuvée
24-020	Résidence autonomie « Les marguerites » : Approbation du compte administratif 2023	Approuvée
24-021	Affectation des résultats de l'exercice 2023 de la résidence autonomie « Les marguerites »	Approuvée
24-022	Budget exécutoire 2024 de la résidence autonomie « Les marguerites »	Approuvée
24-023	Résidence autonomie « Les marguerites » - Abonnement au logiciel QUALITEVAL	Approuvée
24-024	Convention avec la société AXA pour une proposition d'assurance santé	Approuvée

Le Maire,  
Président du Centre communal d'action sociale,  
Jean-Jacques GRANAT

  
